Bulletin d'informations municipales de Penvénan

- Buguélès
- Penvénan
- Port Blanc

Penvénan naturellement...

n°32
Automne 2018

EDITO

Dans quelques jours, nous allons commémorer l'armistice de cette 1ère guerre mondiale : le 11 novembre 1918.

Un devoir de mémoire nous oblige à l'égard d'hommes qui n'en sont jamais revenus, mais selon moi, un devoir de mémoire qui nous oblige afin d'inviter nos dirigeants à ne plus ensanglanter notre société, nos peuples, nos libertés.

Je vous invite à cette manifestation devant le monument aux morts. Les enfants de nos écoles seront présents. Une cérémonie religieuse dans notre église aura lieu.

Une exposition avec conférence viendra confirmer cet anniversaire.

Dans ce bulletin, vous pourrez découvrir où nous en sommes quant aux travaux du boulevard de la Mer et de la réhabilitation de la Halle des Sports. Je vous confirme également le succès du " plan mercredi " à destination de nos enfants. Et vous l'avez constaté, les pierres du tumulus sont implantées à Saint-Gonval. Remarquable !

Michel Deniau,
Maire de Penvénan

A-benn un toullad devezhioù e vo degaset da soñj eus fin ar brezel bed kentañ : an 11 a viz Du 1918.

Dleet eo dimp derc'hel soñj eus paotred ha ne oant ke deuet war o c'hiz eus ar brezel, met hervezon eo dleet dimp derc'hel soñj ivez abalamour d'ar re a vez o ren ac'hanomp da baouez a lakaat hon c'hevredigezh, hon fobloù, hon frankizoù da wadañ.

Pediñ a ran ac'hanoc'h da gemer perzh en abadenn dirak monumant ar re varv. Bugale hon skolioù a vo eno. En iliz e vo klevet ul lid relijiel.

Kement ha merkañ an deiz-ha-bloaz-se e tlefemp kinnig un diskouezadeg gant ur gaozeadenn da-heul.

Er gazetenn-mañ e c'hallfet gwelet pelec'h omp en em gavet gant al labourioù e boulouard ar Mor hag evit adkempenn ar sal-sport. Adlavaret a ran deoc'h ivez penaos zo graet berzh gant ar « Steuñv Merc'her » evit hon bugale. Ha gwelet ho peus hoc'h-unan : staliet eo bet mein ar grugell e Sant-Gonval. Ur marzh !

Michel Deniau,
Maer Perwenan

CONNECTEZ-VOUS !

Tous les renseignements pratiques, informations sur la commune et bulletins municipaux sont sur le site :

www.ville-penvenan.com

DOSSIER
Le tumulus de Tossen-Keler

Restitution de la ceinture de pierres du tumulus sur le site de la chapelle Saint-Gonval

" ***Une imposante butte d'une dizaine de mètres de hauteur,*** *recouverte de fougères et d'ajoncs, refuge privilégié des lapins et des renards* ", ainsi est décrit à la fin du XIXe siècle le tumulus de Tossen-Keler. Il était situé sur une parcelle agricole de Penvénan non loin de la ferme de Kergreis au sud de la commune en limite de Camlez (parcelle C 656 du cadastre de 1834).

Le dossier de ce bulletin présente un état des lieux du tumulus tel qu'il était sur son lieu d'origine, ainsi que les fouilles archéologiques réalisées en 1963 - 1964.

PENVENAN
COTES D'ARMOR
Commune Touristique

Travaux
Labourioù

La Halle des Sports dans les " starting block "

Une étude de faisabilité avait été réalisée en 2017 afin de permettre de répondre aux attentes des utilisateurs et des différentes pratiques sportives. Un concours a été lancé. Trois équipes d'architectes ont été retenues pour proposer un projet architectural répondant aux exigences du programme (voir bulletin municipal n°30). **Le projet retenu** porte sur une extension de la Halle des Sports de plain-pied proposé par le groupement By Architecte représenté par Pierre Bouget.

Le complexe s'étendra sur 2 703 m², regroupant toutes les activités sportives, répondant à toutes les attentes des utilisateurs.

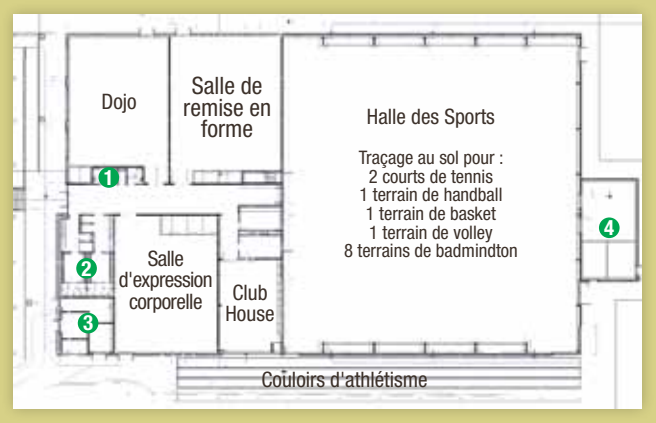

Légende :
1 : sanitaires
2 : vestiaires
3 : locaux techniques
4 : stokage matériel

Les travaux débuteront à partir de fin octobre par le désamiantage de la toiture et de l'intérieur et se poursuivront par la déconstruction d'une partie du bâtiment. Les travaux d'extension et de réhabilitation se succéderont jusqu'au mois de décembre 2019, date de livraison du complexe.

Coût des travaux : 1 500 000 € HT

Le réaménagement du boulevard de la Mer

Le boulevard de la Mer est un lieu de promenade fréquenté tout au long de l'année et où se côtoient piétons, cyclistes, automobilistes et plaisanciers.

Une première phase de travaux, effectuée en 2015 et 2016, a consisté à réparer et à renforcer la digue. La seconde phase portera sur le réaménagement de surface du boulevard. Les principes retenus sont les suivants :

- Création d'une esplanade de même niveau pour les piétons et les véhicules. Ce dispositif permettra également un meilleur écoulement de la lame d'eau vers la mer.
- Aménagement d'une promenade piétonne continue et sécurisée (sans garde-corps) côté mer et adaptée aux personnes à mobilité réduite.
- Réaménagement des espaces de stationnement côté terre adapté aux variations saisonnières.
- Organisation de la mixité des usages pour les bateaux, les circulations (piétons et véhicules) et les stationnements.
- Renouvellement du mobilier urbain.

Afin de limiter tout désagrément en saison estivale, les travaux de réaménagement du boulevard de la Mer s'effectueront en deux étapes. Ils concernent le secteur délimité à l'ouest par le 4 boulevard de la Mer, et à l'est par la rue du Port.

Coût des travaux : 600 000 € HT

© Laure PLANCHAIS

Coupe du boulevard de la Mer côté Cale du Centre Nautique

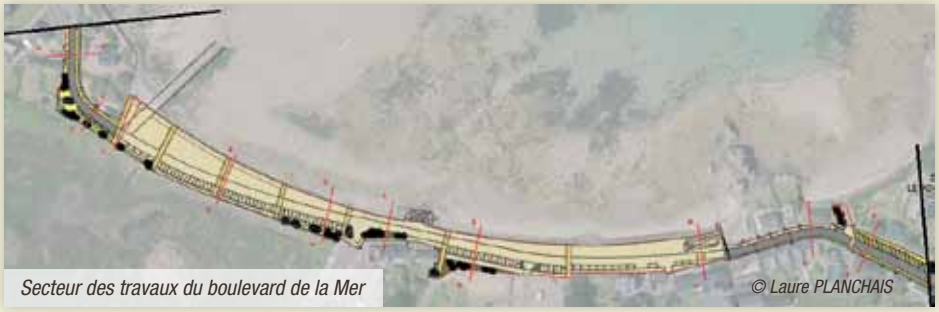

Secteur des travaux du boulevard de la Mer

© Laure PLANCHAIS

La première tranche des travaux (secteur ouest) débutera avant fin 2018 et sera terminée fin mai 2019. Les travaux de la seconde tranche (secteur est) débuteront en octobre 2019.

La rentrée à l'école publique

Une rentrée pleine de nouveautés à l'école publique

L'équipe éducative ainsi que les élèves ont fait à regret leurs adieux à Franck Jan qui est remplacé au poste de direction par Stéphanie Gratiet. Nous le remercions pour toutes ces années passées au sein de l'établissement et lui souhaitons plein de réussite dans sa nouvelle orientation professionnelle.

Nous accueillons 144 élèves et souhaitons la bienvenue aux nouveaux ainsi qu'à leur famille. La rentrée 2018 est marquée par le retour de la semaine de 4 jours avec de nouveaux horaires (9h-12h ; 13h30-16h30) et la mise en place du " plan mercredi ".

Nous souhaitons également la bienvenue à de nouvelles collègues au sein de l'équipe éducative : Anne-Cécile Gilbert (décharge de direction classe CE1/CE2), Flora Jacq (remplaçante ATSEM GS/CP) et Ludivine Grone (ATSEM maternelle). Cette année sera riche au niveau des différents projets :

- rencontre intergénérationnelle avec l'EHPAD et l'association Liratouva,
- accueil d'un illustrateur,
- spectacles au Carré Magique,
- chants dansés traditionnels, etc.

Nous ne manquerons pas non plus de fêter comme il se doit l'anniversaire de la filière bilingue (20 ans déjà !). Nous souhaitons à chaque élève une bonne année scolaire, qu'elle soit source d'épanouissement et qu'elle leur permette de grandir à travers leur vie d'écolier.

L'équipe enseignante de l'école publique

L'équipe enseignante de l'école du Sacré-Cœur

La rentrée : un pur bonheur

Le mois de septembre, avec ses préparatifs et l'annonce des projets à mener, donne l'impulsion. Petits et grands moments de la vie scolaire peuvent enfin commencer !

Nos élèves, répartis en quatre classes, se rangent à la suite de leur enseignante respective :

- **Les petits et moyens de la maternelle** saluent leur nouvelle institutrice : Aline DAUGUET.
- **En GS/CP**, Christine annonce la continuité d'un lien qu'elle a voulu créer entre ses jeunes et les aînés de l'EHPAD. Ils joueront ensemble avec les chiffres des cartes de loto puis partageront les mots en égrenant comptines et rondes de toujours, véritable patrimoine !
- **Avec les CE**, ils accompliront un long trajet jusqu'à Bothoa avant de former des rangs impeccables devant le maître d'autrefois.
- **Les CM** s'intéresseront à l'histoire pour écrire ce passé.

Ainsi, tous se retrouveront sur scène au mois de mars pour raconter le temps des billes, des socquettes, des remises de prix et des premiers congés : un spectacle pour boucler la fête des 150 ans et faire battre le cœur des parents qui ont gardé leur âme d'enfant !

Le " plan mercredi " : un nouveau service communal

Pour la rentrée scolaire 2018, la commune a souhaité s'inscrire dans le dispositif présenté par le Ministère de l'Éducation Nationale en proposant aux parents d'accueillir leurs enfants le mercredi. Accueil périscolaire de proximité, le " plan mercredi " est une journée dédiée aux loisirs éducatifs destinés aux enfants de la maternelle au CM2 scolarisés dans les deux écoles de Penvénan (voile, escrime, ateliers créatifs, cuisine...).

Horaires d'ouverture : 8h à 18h. Il est possible de s'inscrire à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas. Sans inscription au préalable, les enfants peuvent être accueillis dans la limite des places disponibles. Le dispositif bénéficie de l'aide de la Caisse d'Allocations Familiales (tarification selon le quotient familial).

Pour toute information, contacter le service des affaires scolaires :
Tél : 02 96 92 62 50 ou 02 96 92 89 97
Mail : julien.helary@ville-penvenan.fr

Site de Saint-Gonval

Dossier
Le tumulus de Tossen-Keler

Au début du XXe siècle, un historien rapporte qu'un premier arasement a déjà réduit la hauteur du tumulus de moitié. En 1960, le fermier exploitant la parcelle agricole entreprend un nivellement partiel qui réduit à nouveau la hauteur du tertre. Ces opérations successives suscitent l'inquiétude des Antiquités Préhistoriques. Ils ouvrent une instance de classement qui conduira à des campagnes de fouilles.

Le tumulus en 1958

Les campagnes de fouilles

Menacé de destruction totale, des fouilles du site sont décidées en 1963. La première campagne a lieu à l'automne de la même année, la seconde en mai, septembre et novembre 1964. Elles sont conduites sous la direction de Pierre-Rolland Giot, archéologue et professeur au CNRS.

Les fouilles ont nécessité de gros travaux pour étudier et évacuer environ 4 000 m³ de petites pierres et de limon argileux.

Les structures internes découvertes ont permis de reconstituer les dimensions d'origine de cet ensemble néolithique.

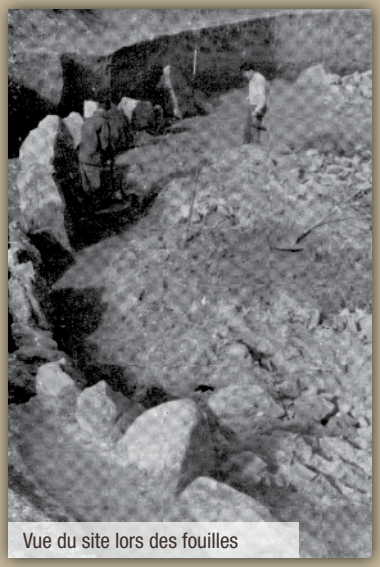

Vue du site lors des fouilles

Sur une assise de base composée d'un lit de pierres de nature variée, l'imposante butte de terre, de forme elliptique, ouverte à l'est, mesure **38 mètres de longueur dans l'axe est-ouest et 33 mètres de largeur dans l'axe nord-sud, pour un périmètre de 160 mètres**. Une ceinture discontinue de 58 blocs de pierres entoure le tumulus.

Un site mégalithique vieux de plus de 4 500 ans
La datation de certains éléments du site confirme que ce monument sans équivalent connu date du néolithique moyen : 2 550 ans avant notre ère.

Sources : « Tumulus de Tossen-Keler en Penvénan (Côtes-du Nord). » par J. Briard et P.-R. Giot. L'anthropologie extrait T.72 - N° 1-2. - 1968. Masson et Cie, éditeurs.

La structure du tumulus

La destination de cet important ensemble reste énigmatique car il ne présente aucune tombe. Il est certain que l'on a établi tout d'abord deux importants foyers. D'autre part, sur ces foyers a été édifié un cairn principal. Les fouilles ont également révélé la présence d'un cairn secondaire à proximité du cairn principal. Le tout est couvert d'un énorme dôme de limon entouré d'une structure de grosses pierres ouverte à l'est.

Des foyers centraux

Sous cet imposant tumulus, au centre du monument, sous le cairn principal, deux foyers ont été retrouvés qui ne paraissent pas avoir été funéraires. Aucun objet brûlé, aucun fragment d'os incinéré n'a pu être reconnu. Un tumulus recouvre habituellement une ou plusieurs tombes. Par contre, il s'agit bien de foyers à caractère rituel ayant joué un rôle primordial dans la structure du tumulus comme le montrent leur importance, leur construction soignée et leur emplacement au centre. Ils sont probablement le point de départ du site. La nécessité de les recouvrir de quelques 4 000 m³ de pierres et de limon ceinturés de stèles demeure inexpliquée.

Deux cairns

Les deux cairns intérieurs sont entièrement recouverts par la masse du tumulus.

Le cairn principal

Le cairn principal s'est développé au centre du tumulus en s'épanouissant vers la périphérie. Sa base présente une curieuse disposition faisant penser à certains modèles de pointes de flèches.

Le cairn secondaire, moins important par ses caractéristiques, rappelle le cairn principal. Il se développe également à partir du centre vers la périphérie.

© Jean Ducouet

Les objets retrouvés

La céramique est représentée par quelques centaines de tessons sans décor et éparpillés (rebords, anses...) à partir desquels il est difficile de restituer la forme complète des vases.

Les éclats de silex sont abondants dans le limon argileux. Plusieurs centaines ont pu être recueillis (grattoirs, armatures de flèches, perçoirs...). Une hache polie en dolérite a également été découverte.

Il est à noter que les chercheurs avaient observé lors des fouilles que le site avait subi des visites à l'âge du fer (de 800 avant notre ère à la fin du Ier siècle de notre ère) et une transformation latérale au Moyen Âge.

Tous ces objets sont conservés par le Service Régional de l'Archéologie.

Les pierres

La structure mégalithique qui entoure le tumulus est discontinue et constituée de 58 blocs de pierre, numérotés selon l'ordre de leur découverte. La roche utilisée est principalement le granit local. Des blocs de dolérite et de petites dalles de schiste bleu ont également été employés.

Les pierres gravées

La présence de gravures néolithiques sur certaines pierres de ce monument est intéressante. Il est toutefois difficile d'être affirmatif quant au rôle qu'elles ont joué.

Trois pierres gravées sont entreposées dans des locaux du Service Régional de l'Archéologie :

N°47 : bloc gravé d'une figure dite « bouclier écusson ».

N°21 : bloc gravé révélant un décor de lignes verticales, brisées et grecques.

N°26 : bloc gravé d'une figuration de hache emmanchée d'une crosse.

© Aquarelles Colin Felgat

Lexique :

Tumulus : éminence artificielle circulaire ou non, recouvrant habituellement une sépulture.

Cairn : amoncellement de pierres marquant un site funéraire

Dolérite : roche éruptive , dense, dure et massive.

Meule dormante

Des pierres remarquables

- **Pierre n°35 " La meule dormante " :** au Néolithique, les meules étaient utilisées principalement pour broyer, piler ou moudre des espèces végétales (noix, noisettes, glands...).
- **Pierre n°25 :** ce mégalithe présente un début de débitage à la corde. Le granit était frotté avec une corde tressée, de l'eau et du sable. On estime qu'il fallait un mois pour entamer un tel bloc. Un choc bien appliqué séparait les deux morceaux.

Le déplacement des pierres sur le site de Saint-Gonval

A l'issue des fouilles, le monument devait être entièrement détruit. La ville de Tréguier a proposé d'assurer la conservation et la présentation au public des pierres composant la ceinture du tumulus, la commune de Penvénan ne disposant pas alors de lieu adéquat pour le faire. **En 1964, 55 pierres sont installées sur les quais à Tréguier.**

Le 25 juin 2018, avec les accords de la municipalité de Tréguier et du Service Régional de l'Archéologie, le transfert des pierres constituant la ceinture du tumulus a eu lieu sur le site de Saint-Gonval, lieu symbolique qui perpétue l'existence du monastère à l'origine même de la paroisse de Penvénan. La reconstitution de la ceinture du tumulus s'est faite, aussi bien dans sa dimension que dans la disposition des pierres, la plus fidèlement possible de celle de son site d'origine. **Le transfert a été effectué par une entreprise spécialisée avec l'aide des services techniques de la commune.**

L'Ouest-Eclair

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

MARDI 12 NOVEMBRE

10 CENTIMES

L'ARMISTICE EST SIGNÉ

La France! LES CONDITIONS

e, sur mer et dans les airs

Commémoration 14-18

Lundi 11 novembre 1918, il est 11 heures, comme dans toutes les commune de France les cloches de l'église de Penvénan sonnent à toute volée. Un armistice (arrêt des combats) a été conclu à 5h15 du matin entre les Alliés et l'Allemagne. La paix ne sera signée que le 28 juin 1919 (traité de Versailles). C'est la fin d'une guerre, " la der des der "...

Quatre années de guerre, beaucoup de souffrances, beaucoup d'enfants de Penvénan ne sont par revenus. L'immense joie collective est associée à la douleur du deuil : 110 noms sont inscrits sur le monument aux morts, « Morts pour la France ». Le plus jeune avait 16 ans...

Le télégramme de l'armistice

Télégramme.

Je suis heureux de vous annoncer la signature de l'armistice et la suspension des hostilités. Au moment où la France entière est dans la joie de la victoire, je vous demande au nom du gouvernement de célébrer cette date mémorable par le pavoisement et l'illumination des édifices publics et par la sonnerie des cloches et de donner à cette manifestation le plus d'éclat possible en invitant vos administrés à s'y associer unissant dans un même sentiment de gratitude, d'admiration et de tendresse tous les bons ouvriers de la victoire, nos grands soldats dont l'héroïsme vient d'écrire cette légende du siècle, nos vaillants alliés, nos chers morts dont le sacrifice reçoit aujourd'hui la seule récompense qu'ils eussent eux mêmes souhaitée et tout ceux de l'arrière qui par leurs efforts persévérants et leur indéfectible confiance dans les destinées de la France ont participé au triomphe de la civilisation, du droit et de la liberté !

" La Grande guerre (1914-1918) vue par Anatole Le Braz "

Du 22 au 27 octobre 2018, salle Anatole Le Braz, aux heures d'ouverture de la médiathèque.

- **Lundi 22 octobre à 18h30**, conférence de **Georges Le Moël** (Armistice et Victoire) et **Thierry Hamon** (Anatole Le Braz et sa famille à Penvénan).
- **Vendredi 26 octobre à 18h30**, intervention de **Dominique Besançon** sur le thème « La légende de la mort » d'Anatole Le Braz.

Des générations décimées

Les régions rurales comme la Bretagne ont fourni l'essentiel des fantassins, ceux qui ont connu les plus lourdes pertes. Les paysans représentaient 40% de la population active française en 1914 : ils constituent 50% des pertes. A cela s'ajoute que la Bretagne a une population plus jeune que dans le reste de la France, les grandes familles étant plus nombreuses. Le pourcentage de soldats bretons tués s'élève à 22% contre 16% en moyenne pour l'ensemble du pays. A Penvénan, 110 morts sont inscrits sur le monument. Nombre de penvénanais morts par année :

1914 : 13 **1916 :** 17 **1918 :** 20 **1920 :** 3 **1922 :** 2
1915 : 35 **1917 :** 16 **1919 :** 3 **1921 :** 1

77 étaient soldats, 33 étaient marins. Le plus jeune avait 16 ans, le plus âgé 46 ans.

« Ô morts héroïques ! Qui avez voulu que la France fût libre, que l'humanité fût meilleure, je vous salue ! Votre sacrifice ne sera pas inutile. Il nous servira d'exemple... »

Charles Dagorn, maire de Penvénan de 1912 à 1938.
Extrait de son discours lors de l'inauguration du monument aux morts en 1922.

Pierre Bohu... il n'avait pas 16 ans !

Loin de l'image du poilu « Mort pour la France » dans les tranchées loin du Trégor, le plus jeune des inscrits sur le monument aux morts de Penvénan, Pierre Marie Bohu embarqué comme novice sur le Vapeur " Ville d'Oran " disparaît en mer avec son navire le 5 septembre 1916 au large de Scarborough (nord-est de l'Angleterre). Pierre Marie Bohu est né à Buguélès le 11 octobre 1900. Il est inscrit maritime le 20 novembre 1913 au quartier de Tréguier Syndicat de Port-Blanc. Il embarque comme mousse sur le " Saint Nicolas " de Port-Blanc pour la petite pêche. Il navigue ensuite en 1914, 1915 et début 1916 sur le " Ville de Cette " armé à Dunkerque pour le cabotage. Il embarque le 22 août 1916 à Dunkerque comme novice sur le vapeur « Ville D'Oran » armé à Oran (Algérie). Il disparaît à l'âge d'à peine 16 ans en mer le 5 septembre 1916, son navire ayant heurté une mine ou épave flottante ou ayant été frappé par une torpille. Il est déclaré " Mort pour la France " .

Lannion-Trégor
COMMUNAUTÉ
Lannuon-Treger Kumuniezh

À Penvénan, Forum Rénovation de l'Habitat

POINT INFO HABITAT

Que vous soyez propriétaire ou locataire, la question du confort dans votre logement est importante.

Pour vous accompagner dans vos projets, Lannion-Trégor-Communauté, accompagnée par le Centre de Développement pour l'Habitat et l'Aménagement des Territoires (CDHAT) et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Côtes d'Armor, organisent **un Forum Rénovation de l'Habitat, le samedi 3 novembre 2018 de 9h30 à 13h à la salle des fêtes de Penvénan.**

Aide au classement des meublés de tourisme

Le classement « meublé de tourisme » est une démarche nationale et volontaire qui qualifie les locations saisonnières de une à cinq étoiles. Il est délivré à la suite d'une visite d'inspection de votre bien par un organisme accrédité ou certifié par un organisme national de certification. **Classé ou non, votre meublé de tourisme doit impérativement être déclaré à votre mairie.**

Les avantages du classement

Parmi une offre souvent indifférenciée, un meublé classé se distingue par la garantie qu'il apporte aux locataires. Les propriétaires peuvent bénéficier d'avantages fiscaux.

Aide de LTC

Le classement est à la charge du propriétaire. Une aide peut vous être accordée par LTC, à hauteur de 50% de son coût avec un plafond pour le premier et le second meublé.

Pour tout renseignement contacter le 02 96 35 61 93
Courriel : isabelle.jezequel@lannion-tregor.com

Location de vélek'tro

vélek'tro
LOUEZ UN VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE
E-BIKE
E-BIKE

" Essayez, roulez, adhérez ! "

Dans le cadre du Plan de déplacement favorisant les nouvelles mobilités, Lannion-Trégor Communauté renouvelle l'offre de location longue durée de Vélek'tro (vélos à assistance électrique ou VAE) dédiée aux habitants.

Tarifs « découverte » 2018/2019 :
- du 6 novembre au 21 mars (4 mois et demi) : 90 €
- Offre limitée à une personne par foyer et dans la limite des vélos disponibles.

Pour tout renseignement, contactez le Service Vélek'tro au **06 71 10 42 09.**

Aide à l'achat de vélos à assistance électrique

Le Conseil Communautaire de Lannion-Trégor-Communauté a voté une aide à l'achat de vélos à assistance électrique. Elle est réservée aux particuliers, majeurs et non imposables, habitants du territoire. L'aide est de 10% du coût d'acquisition du vélo, plafonnée à 100 €. Elle peut être complètée par une aide de l'Etat.

Pour tout renseignement, contactez la Plateforme de Relations Usagers de LTC :
Tél. 02 96 05 55 55
Mail : info-usagers@lannion-tregor.com
www.lannion-tregor.com (rubrique déplacements)

Le transport à la demande évolue

Depuis le 3 septembre 2018, les critères d'éligibilité aux services de transport à la demande ont évolué. Les deux services de transport à la demande TAXI-TILT et MOBILI-TILT sont accessibles suivant des critères de ressources à savoir :

- **Taxi TILT** à destination des personnes de plus de 18 ans et justifiant d'un quotient familial inférieur à 1600 €.
- **MOBILI TILT** à destination des personnes à mobilité réduite titulaires d'une carte d'invalidité à plus de 80% ou ayant plus de 80 ans et ayant un quotient familial inférieur à 1600.

Contact : **02 96 05 55 55** ou sur le site : **www.lannion-tregor.com**

Apiculteurs, déclarez vos ruches

La campagne annuelle de déclaration est ouverte. Apiculteurs amateurs et professionnels, n'oubliez pas d'effectuer votre déclaration obligatoire pour la détention et l'emplacement de ruches d'ici le 31 décembre 2018. L'obligation porte dès la première colonie d'abeilles détenue qu'elle soit en ruche, ruchette ou ruchette de fécondation. La déclaration doit se faire via le site : **www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr** Le document CERFA n° 13995*04 peut être retiré également en mairie.

Une grainothèque à la médiathèque :
des semences à partager

Parce que la médiathèque est un lieu d'échange et convivial, la grainothèque y a tout simplement pris sa place, toute petite entre les romans et les documentaires. Un nouveau rayonnage qui bouge au gré des saisons. Des sachets bleus, jaunes, verts ou rouges sont à la disposition de tous pour y mettre vos graines de fleurs, de légumes anciens. Il n'est pas nécessaire d'être adhérent à la médiathèque. Elle est ouverte à tous, gratuitement.

A chaque saison, une animation sera proposée : atelier, rencontre, projection, débat, troc conseil... La première aura lieu le samedi 13 octobre à 10h30, la suivante courant février.

Entretien des cimetières

Dans le cadre de sa politique « zéro-phyto », la commune de Penvenan a décidé d'enherber ses cimetières en novembre 2017.

A l'approche de la Toussaint 2018, les administrés pourront constater les changements : plus de verdure, moins de minéral et surtout zéro pesticide. Ils garantissent à la population un environnement plus sain, une meilleure qualité de l'eau et préservent également la santé des agents qui manipulaient autrefois les produits chimiques. Le résultat final attendu demande au minimum deux années pour un gazon bien implanté. Cette première année a été difficile pour les jeunes pousses : hiver hyper humide, été très sec. Malgré tout, le résultat visuel est très encourageant. La Toussaint est une période propice aux visites dans les cimetières. Afin de respecter le travail et les investissements réalisés, il est demandé de ne pas biner, traiter, ou détériorer les abords des tombes.

Dates à retenir

Octobre

Du 22 au 27 : *exposition Anatole Le Braz, salle d'expo*
Lundi 22 : *conférence, A. Le Braz et la guerre 14-18, salle A. Le Braz*
Mardi 23 : *soirée Pyjama, médiathèque*
Vendredi 26 : *conférence, A. Le Braz et la légende de la mort, salle A. Le Braz*
Dimanche 28 :
- *brocante enfants, comité des fêtes, salle des fêtes*
- *causerie maritime, médiathèque*

Du 29 au 4 novembre : *expo M.-L. Manceaux, salle A. Le Braz*

Novembre

Du 6 au 22 : *exposition Emilie Vast, médiathèque, salle A. Le Braz*
Jeudi 15 : *" envie de lire, " médiathèque*
Samedi 17 : *régate départementale Optimist, A.N.P.B, bd de la mer*
Dimanche 18 : *régate planche à voile D2 A.N.P.B., bd de la mer*
Vendredi 23 : *mois du doc, Fur ha foll et médiathèque, salle du Logelloù*
Du 26 au 4 décembre : *expo Aquarelle, atelier CAPTEP, salle A. Le Braz*

Décembre

Dimanche 2 : *marché de Noël, comité Saint Gildas, salle des fêtes*
Du 8 au 15 : *expo photo, Association des Photographes Animaliers Bretons, salle A. Le Braz*
Vendredi 14 : *soirée projection photo, A.P.A.B. et médiathèque, salle A. Le Braz*
Samedi 15 : *dédicace recueil photo A.P.A.B. médiathèque*
Du 17 au 23 : *expo photo J. Ducouet, salle A. Le Braz*
Jeudi 20 : *spectacle de Noël, comité des fêtes, salle des fêtes*

Janvier 2019

Vendredi 11 : *vœux du maire, salle des fêtes*

Etat civil

Naissances :
- Théo HENRY, le 13/07
- Elyacine SHAIMI, le 22/07
- Louise ADVISSE-DESRUISSEAUX, le 04/08
- Lyam ROVERCH, le 18/08

Mariages :
- Noëlle LEROY et José RODRIGUEZ ARRIBAS, le 24/02
- Christine DOCEUX et Pietro ALFONSI, le 07/04
- Céline FEVRIER et Michael THOUVENIN, le 05/05
- Eric BUHANNIC et Christine BOHUON, le 12/05
- Claire DESHAYES et Thomas HUGUET, le 16/06
- Aryelle BONNEVILLE et Annie GONZALEZ, le 16/06
- Nathalie NAVIÈRES et Romain BARRAT, le 30/06
- Geneviève POSTEL-VINAY et Enguerrand LEBEC, le 07/07

Ils nous ont quittés :
- Annick LE BIHAN, le 12/06
- Jean Jacques LE BIHAN, le 25/06
- Anna DERRIEN LE BOULC'H, le 06/07
- Roger LANIER, le 06/07
- Louis MALLO, le 12/07
- Jean SARCHER, le 13/07
- Alice COADALAN DUVAL, le 14/07
- Claire LAROCHE STASIAK, le 22/07
- René GICQUEL, le 14/08
- Rolland MILON, le 20/08
- Marie GUILLOIS, le 04/09
- Anne HAMON RABBÉ, le 11/09
- Marie BROCHEN LE BRIS, le 09/09
- Claude MEYNENG, le 17/09
- Jean FLEURY, le 17/09
- Lucie QUELLEC LAGAIN, le 19/09
- Jean LE RALLEC, le 21/09

Directeur de la publication : Michel Deniau - Responsable rédaction : Christian Ollivier
Rédaction : Isabelle Savidan Logiou
Remerciements à : G. Savidan
Dossier Tumulus : M. Kerempichon, T. Hamon, C. Riou
Crédit photos : fonds municipal, N. Tranchant, Thinkstock - Getty Images
Réalisation : Le Studio • www.lestudio.fr